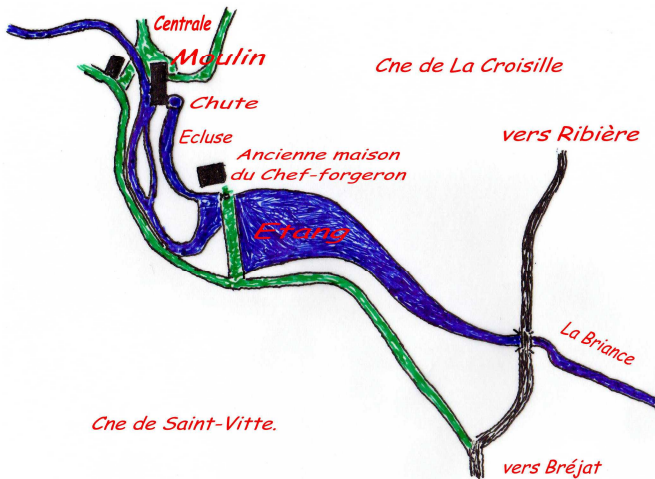


# La Croisille-sur-Briance

## Le Moulin Brûlé



Ce nom pourrait venir de son incendie pendant les Guerres de Religions à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle.

En 1741 c'était un moulin à seigle à une paire de meules, doublé d'un moulin à huile et d'une maillerie.

Il était alimenté par les eaux de la Briance issues de la Forge de Champvert



Il était tenu par Estienne de MATHIEUX meunier qui logeait dans une petite maison couverte de paille. Il possédait une mule et un âne pour assurer la survie du moulin

En 1836, le moulin appartient à Nicolas FRANCILLON. ensuite il est vendu à de nombreuses reprises, en 1866 à Léonard IMBERT, puis à Gabriel JUMEAU

En 1884 Pierre DEMAISON le vend à la Société MACREM par acte de maître REGAUDIE notaire à La Croisille

En 1919 J.B BOURDEAU industriel à Pierre-Buffière l'achète avec l'étang et l'emplacement de l'ancienne forge, fait construire une minoterie à deux étages équipée de cylindres et de machines perfectionnées mues par la force électrique de la centrale voisine.

En 1933 les frères PENICAUD François-Alexandre et Marcel en deviennent propriétaires  
Le moulin connu de grandes difficultés : contingentement, concurrence des grands moulins.  
Le Moulin Brûlé a cessé de tourner en 1967



Mr BOURDEAU qui possédait déjà une usine électrique sur la Briance à Pierre-Buffière, décide d'en construire une au moulin Brûlé pour mouvoir la minoterie et éclairer le bourg de La Croisille.

L'autorisation de construire fut signée par le préfet le 15 juillet 1926.

Les Crouzillauds ont bénéficié de l'éclairage de la centrale jusqu'en 1934.



2009, le Moulin Brûlé en cours de restauration

